

16 janvier 2013 - Seul le prononcé fait foi <u>Télécharger le .pdf</u>

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'intervention militaire française au Mali et sur la politique du gouvernement en faveur de la presse, à Paris le 16 janvier 2013.

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour vos propos. Dabord, davoir évoqué cette cérémonie de vux qui, pour je ne sais quelle raison, avait été un moment suspendue. Je ne pouvais pas manquer de chercher à vous revoir le plus vite possible tant il a été rappelé que votre compagnie pouvait me manquer. Même si jai régulièrement limpression que nous sommes toujours ensemble, même quand vous nêtes pas là.

Vous avez eu aussi la délicatesse de rappeler que ma vie politique avait commencé il y a 30 ans. Mais, en fait, mes premiers souvenirs de jeune pas encore citoyen cétait avec une télévision où il ny avait quune seule chaîne. La seconde nest arrivée que bien plus tard me permettant de regarder des débats à la télévision qui sont gravés dans ma mémoire.

A cette époque la communication présidentielle était quand même plus simple quaujourdhui. Le général de GAULLE sinvitait, parfois même navait pas besoin de sinviter. Il était chez lui. Ensuite, les temps ont passé. Georges POMPIDOU avait parlé de « voix de la France » pour la télévision qui nétait, dailleurs, que publique à lépoque. Jimagine mal un Président aujourdhui tenir le même discours. Et puis les lois sont venues et lindépendance, autant quil a été possible, a été instituée. Faut-il encore quelle soit respectée.

Je veux, aussi, vous dire que ces vux à la presse se déroulent dans un contexte que chacun comprend comme exceptionnel. Je voulais, avant de répondre à vos questions sur lavenir de notre relation et de votre profession, vous parler de lavenir de lopération que nous avons engagée au Mali.

Cette décision que jai prise vendredi dernier était nécessaire. Si ce choix navait pas été fait, la question ne serait plus de savoir « quand ? » puisquil serait trop tard. Le Mali aurait été conquis entièrement et les terroristes seraient aujourdhui en situation de force. Pas simplement pour soumettre la population malienne à un ordre quelle ne veut pas, mais également pour faire pression sur lensemble des pays d'Afrique de l'Ouest.

Cette décision nécessaire est également légitime. Elle sest inscrite dans la légalité internationale à partir des résolutions du Conseil de sécurité de la charte des Nations Unies. La France, si elle a été la première, ne sera pas seule puisquelle est soutenue par l'Europe, appuyée même par beaucoup de ses pays. Elle a eu également, lundi soir encore, le soutien du Conseil de sécurité. Mais, surtout, cette décision nest pas seulement celle de la France puisque nous avons comme mission de confier à la force africaine - qui dailleurs nest pas limitée aux seuls Africains, ce que lon appelle la MISMA - le devoir et lobligation dassurer lintégrité du Mali.

Cette décision est lourde de conséquences puisquelle mobilise nos forces armées. Nous avons pu constater avec quel courage nos soldats sont entrés dans cette bataille. Lun deux, dès les premières heures de laffrontement, est mort. Je salue la mémoire de Damien BOITEUX. Une cérémonie sest tenue hier. Je veux aussi exprimer notre solidarité à légard de sa famille et de tous ceux qui combattent sous le drapeau français et en loccurrence, aujourdhui, sous le drapeau des Nations Unies.

Je veux aussi avoir une pensée particulière pour ces agents de la DGSE qui sont allés chercher, au

péril de leur vie, lun des leurs connu sous le nom de Denis ALLEX. Il était retenu depuis 3 ans et demi dans des conditions abominables. Cette opération, je lai décidée il y a plusieurs semaines. Elle était prévue ce jour-là, ou plus exactement cette nuit-là. Elle aurait pu réussir, elle devait réussir. Mais en même temps aussi lourdes que soient les conséquences puisquil y a eu la mort, lassassinat de lotage et deux soldats qui sont tués je revendique cette opération, pleinement. Car cest aussi un message que nous envoyons. La France ne peut pas accepter que ses ressortissants soient détenus. Nous prenons tous les contacts pour que les libérations puissent intervenir dans les meilleures conditions. Encore aujourdhui, vous imaginez que je pense à chaque instant à la situation de nos otages. Je recevrai encore, prochainement, leur famille.

Je veux dire aussi ce quest la position de la France. Cest en étant ferme y compris en intervenant comme nous le faisons au Mali que nous faisons céder les ravisseurs et les preneurs dotages. Voilà ce que je voulais vous dire sur cette intervention, son caractère nécessaire, sa légitimité, la solidarité qui nous est donnée par la communauté internationale, par les Européens, et également la mobilisation des Africains. Cette intervention est soutenue non seulement par les pays africains riverains du Mali, mais plus largement par lensemble de lAfrique dans toute sa diversité. En outre, quel plus beau retour de légitimité, de confiance, pouvons-nous avoir que dentendre ces Maliens, de loin, ceux qui ont souffert et qui souffrent encore de la domination des terroristes et qui espèrent sen libérer, ou ceux qui vivent ici et qui ont des contacts avec des Maliens du Mali, et qui nous disent leur confiance et qui nous donnent une fierté ? Parce que la France, elle libère. Parce que la France, elle porte des valeurs. Elle na aucun intérêt au Mali. Elle ne défend aucun calcul économique ou politique. Elle est au service, simplement, de la paix.

Vous, femmes et hommes de presse qui suivez courageusement ces conflits, sachez bien que je respecterai pleinement, strictement, le discours que jai prononcé à Dakar et qui montrait quil y avait une autre doctrine pour la relation entre la France et l'Afrique.

Cette intervention, qui occupe une large place dans vos organes de presse, ne doit pas occulter la politique du Gouvernement. Jaurai à revenir, au cours des prochains jours, sur les priorités que jai fixées pour lannée 2013. La première étant lemploi, avec cette volonté que vous pouvez mettre, cest vrai, non pas en cause quant à son affirmation mais quant à ses résultats possibles. Cest votre devoir, cest votre droit. Mais ma responsabilité, cest de faire en sorte que sur la question de la lutte contre le chômage tous les moyens économiques, sociaux, législatifs soient utilisés pour que nous puissions obtenir linversion de la courbe du chômage.

De la même manière, jai dit que la jeunesse devait rester la priorité, pas simplement de lannée 2013 mais du quinquennat. Pourquoi ? Parce que les chiffres encore une fois en témoignent : nous sommes le pays dEurope qui a la démographie la plus active, qui arrive à renouveler ses générations. Nous devons en tirer, au-delà du sentiment de fierté et de vitalité de nos familles françaises que je défends, des conclusions. Dès lors que nous avons cette confiance en lavenir, nous devons tout mettre à la disposition de la génération qui vient pour quelle réussisse son destin. Doù les réformes que nous engageons en matière déducation mais aussi de formation. Et puis la dernière priorité que jai fixée, et qui se déclinera tout au long de lannée 2013, cest la préparation de lavenir, linvestissement dans tous les domaines, en allant chercher les capitaux partout. Ici, à travers une épargne abondante en France. Ailleurs, à travers des investissements qui peuvent se faire - à certaines conditions - dans notre pays et notamment à travers des fonds communs avec un certain nombre de pays qui souhaitent placer leur confiance dans notre industrie, mais qui souhaitent le faire en bonne intelligence avec nous.

Cette intervention au Mali ne doit pas non plus occulter les autres sujets internationaux et notamment ce quil se passe en Syrie, où encore récemment il y a eu à laéroport dAlep à luniversité aussi un certain nombre dattentats, avec des conséquences terribles.

Puisque je parle devant vous vous qui assurez la liberté de la presse dans le monde je veux que nous puissions avoir aussi une pensée pour vos camarades qui sont morts en faisant leur métier 89 dans le monde qui ont été tués tout simplement parce quils voulaient faire connaître les exactions ou les massacres auxquels des dictateurs, ou dautres, se livraient dans tel ou tel pays. En Syrie, deux journalistes français Gilles JACQUIER et Rémi OCHLIK sont morts pour avoir

décidé de couvrir le sursaut du peuple syrien.

Vous mavez interrogé, monsieur le Président, sur la liberté de la presse en France. Nous devons montrer lexemple, être une référence. Je ne parle pas de vous je ne me le permettrais pas mais de nous, ceux qui assurons les ministres sont là lindépendance, le pluralisme et la vie de la presse. Aujourdhui respecter le pluralisme et lindépendance, ce nest pas seulement donner des moyens juridiques £ cest veiller à ce quil puisse y avoir encore une presse libre, indépendante et politique faisant son travail.

Nous allons prendre alors un certain nombre de décisions, parce que la crise de la presse est à la fois conjoncturelle et structurelle.

Elle est conjoncturelle, car je ne vous apprends rien dès lors quil y a un ralentissement économique toutes les activités sont touchées. Mais celles de la presse le sont encore davantage, et celles de la presse écrite plus particulièrement. Vous avez parfois je parle aux patrons de presse réagi en augmentant encore le prix, avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur laccès même à linformation.

La crise est aussi structurelle, avec internet et surtout la gratuité qui laisse penser quil ny aurait plus dinformation qui aurait un prix, alors que vous savez tous quel est le prix pour aller chercher linformation. Nous devons donc faire en sorte que cette transition numérique aboutisse à de nouvelles exigences, puisquelle vous contraint à inventer de nouveaux modèles économiques. Certains marchent, déjà, avec une presse numérique semi-payante, avec aussi une presse écrite qui se transforme pour être aussi une presse numérique mais qui est obligée de consentir à des sacrifices importants, de faire des investissements lourds sans avoir les recettes correspondantes à travers le numérique.

Face à cette situation, plusieurs décisions ont déjà été prises.

Il y a le dossier Presstalis. Nous lavons fait pour éviter un dépôt de bilan - mais cela ne suffit pas pour faire en sorte que nous puissions accompagner lentreprise et permettre quil puisse y avoir une distribution assurée de journaux, car lorsquun titre ne paraît pas et même si on en trouve la traduction sur le numérique cest une privation dune liberté. Je respecte les mouvements sociaux, les conflits tels quils peuvent à un moment être organisés. Mais il faut que chacun sache les conséquences de ses actes, car sil ny a plus de presse, il ny aura plus non plus de travailleurs pour fabriquer les journaux, ni dautres pour les distribuer.

Je pense aussi à cette question des points de vente. Vous avez rappelé monsieur le Président que jaimais la presse £ dailleurs jaime aussi les journalistes - vous lavez dit aussi - qui me le rendent bien. Mais jaime les kiosquiers, cest une profession essentielle qui a conduit beaucoup de jeunes quand jétais jeune ! à croire à la presse, à aller chercher son titre, à avoir une information. Or et cela est un devoir qui appartient aux villes de France nous devons maintenir un réseau de distribution.

Puis, il y a les aides à la presse, qui représentent des sommes importantes et dont on annonce toujours leur réforme. Il y a même eu des Etats généraux qui ont été constitués en 2008 qui nont abouti à aucune révolution.

Nous aurons donc à revoir les aides à la Presse. Il y a des contradictions dintérêts, y compris entre vous, entre celles et ceux qui travaillent dans une presse magazine par rapport à une presse dinformation. Mais cest toute la presse qui est concernée. Nous aurons à revoir ces aides à la presse avec une volonté de mettre la presse dinformation politique et générale au premier rang des titres qui doivent bénéficier de ces aides.

Au cours de lannée 2013, la ministre de la Culture présentera cette réforme et également les moyens de favoriser laccompagnement des titres qui souhaitent aller vers le numérique. Puisque je parle du numérique, il y a là aussi plusieurs principes imposés. Dabord le partage de la valeur. Il est normal que ceux qui tirent profit de linformation produite par votre travail participent à sa prise en charge. Cela sera le sens de la contribution des moteurs de recherche au financement de la presse, ce quon a appelé la « taxe Google » mais il ny a pas que Google. Il y a, donc, en ce moment des négociations. Si les négociations naboutissent pas, il y aura une disposition législative et fiscale qui sera introduite.

De la même manière le second principe, au-delà du partage de la valeur, cest la solidarité. Cétait lesprit dune loi qui sappelait la loi BICHET, loi de 1947 sur la distribution des journaux. Elle rappelle tout simplement que la presse est une, même si elle nest pas unique, heureusement! Nous avons besoin de ce partage, là aussi, de responsabilités.

Il y a aussi la solidarité interprofessionnelle pour les messageries. Je souhaite là encore quun accord soit trouvé sinon lEtat interviendra.

Enfin, je noublie pas la presse audiovisuelle. Je réaffirme ici quil y aura une loi sur laudiovisuel qui rapprochera le CSA de ce quon appelle IARCEP. Elle définira les règles concernant les nominations puisque conformément à un engagement, cest maintenant cette autorité le CSA, ou ce qui prendra sa place qui assurera la nomination des responsables des chaines publiques. Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que je voulais vous dire. Dabord un message de confiance dans les relations qui sont les nôtres. Vous mavez interrogé et cest toujours un dilemme pour le président de la République : soit il est trop proche et il devient banal, je nose pas dire normal £ soit il est distant et il sisole, il senferme. Jessaie de trouver la bonne posture. Suffisamment proche pour rester près de vous et néanmoins suffisamment distant pour et pas simplement dans les moments graves que nous traversons faire comprendre aux Français que le pays est dirigé, que nous savons où nous allons et que nous le faisons avec esprit de responsabilité, dapaisement même.

Il est normal que dans une société il y ait des débats sur de grandes questions. Cest toujours ainsi que nous avons assumé, pas forcément en étant daccord au départ, les grandes évolutions. Je respecte toutes les sensibilités, enfin celles qui sont dans le champ démocratique, celles qui font le choix de la République, celles qui sattachent à la liberté. Après, chacun peut avoir sa conception. Mais ensuite le débat a lieu, son cadre est le Parlement, les décisions sont prises et ensuite si une alternance arrive cela peut se produire dautres choix peuvent être faits. Il ne sagit pas dopposer une France contre une autre, parce que chacun peut avoir même des sentiments mélangés. Il sagit que la France puisse savoir, là encore, ce que doit être son destin. Il y a des modernisations que je veux conduire. Il en sera de même dailleurs pour les évolutions institutionnelles.

Sur le rapport que nous pouvons avoir aussi, c???est de faire que vous puissiez, autant que possible, travailler avec le respect des sources qui sont les vôtres. Il y aura, là aussi, une disposition législative qui sera introduite pour protéger vos sources. Ne craignez rien là-dessus, dabord parce que lindépendance de la Justice sera garantie, et ensuite parce que nous ne cherchons pas qui vous informe. Ce serait dailleurs un très mauvais calcul car on découvrirait souvent que cest au plus haut niveau que linformation vient Là encore, je souhaite donc que nous ayons une relation apaisée, pacifiée, et que nous nous respections les uns les autres. Voilà les mots que je souhaitais vous adresser, souhaitant une bonne année à la presse, qui peut être aussi une bonne année pour le président de la République, ce nest pas incompatible. Merci.